

# La continuité pédagogique

Mesdames, messieurs,

En raison de la crise sanitaire liée au CORONAVIRUS, les écoles, les collèges et les lycées sont fermés. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie met tout en œuvre pour assurer la continuité pédagogique. Ainsi sont mises à la disposition des familles et des élèves, des ressources numériques ou au format papier.

Les directeurs des écoles, en lien constant avec les enseignants, sont en mesure d'apporter des réponses à vos questions et de mettre à votre disposition des ressources pédagogiques et éducatives.

Ils s'assurent de l'organisation du travail des élèves.

Les familles pourront joindre les directeurs, soit par messagerie électronique, soit par téléphone, durant les horaires habituels d'ouverture de l'école.

Si vous disposez d'une connexion internet :

Vous consultez très régulièrement :

- le [site du Gouvernement](#) de la Nouvelle-Calédonie pour prendre connaissance d'informations importantes ;
- le [site de la Direction de l'Enseignement](#) de la Nouvelle-Calédonie pour disposer de ressources pour l'école à la maison.

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet :

- Vous prenez contact avec le directeur d'école pour obtenir des activités proposées pour la maison.



### Informations complémentaires

En complément, vous pouvez également vous adresser à la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie au numéro suivant : 23 96 00

Informations relatives  
au coronavirus  
[www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)



Direction de l'Enseignement  
de Nouvelle-Calédonie  
[www.denc.gouv.nc](http://www.denc.gouv.nc)

